



Les Coteaux

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### La Municipalité des Coteaux se voit décerner le Prix annuel du Mérite patrimonial

**Les Coteaux – 9 mai 2022** – La Municipalité des Coteaux est fière d’annoncer qu’elle figure parmi les deux récipiendaires du Prix annuel du Mérite patrimonial, dans la catégorie Organisme. Cette distinction est remise depuis 1997 par le Musée régional de Vaudreuil-Soulanges et est présentée en collaboration avec le Conseil des Arts et de la Culture de cette même région.

Le Prix annuel du Mérite patrimonial, édition 2022, décerné annuellement à une personne et un organisme, vise à souligner publiquement le travail exceptionnel effectué par les lauréats en matière de mise en valeur du patrimoine. La Municipalité des Coteaux s’est donc vue remporter cette distinction en raison de la qualité des actions qu’elle a déployée au fil des ans quant à la préservation de l’édifice Laurier-Léger ainsi que pour les efforts de développement qu’elle a fournis afin d’établir sa vocation à titre de lieu culturel de qualité.

C’est le mercredi 27 avril dernier que trois conseillers de la Municipalité ont assisté à la cérémonie de remise, soit le maire suppléant, François Deschamps accompagné de la conseillère Myriam Sauvé et du conseiller Claude Lepage. « *Nous sommes très heureux de recevoir cette reconnaissance. Toutefois, il est essentiel pour nous de la partager avec tous les élus, actuels et anciens, qui ont contribué de près ou de loin à la mise en valeur de l’édifice Laurier-Léger au fil des ans. C’est également avec plaisir que nous partageons ce prix avec l’ensemble de nos citoyens. Merci au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges et au jury pour l’octroi de cette distinction* », soulignait François Deschamps lors de son allocution.

#### L’édifice Laurier-Léger, une salle d’exposition au passé riche en histoire

Ayant aujourd’hui une vocation exclusivement culturelle, l’édifice Laurier-Léger, sis au 199, rue Principale, fait partie du paysage de la Municipalité des Coteaux depuis fort longtemps. En effet, de 1859 à 1953, le bâtiment a fait office de Palais de justice du comté de Vaudreuil. Par la suite, il a conservé sa mission régionale en devenant le lieu de rencontre des mairesses et des maires de la MRC de Vaudreuil-Soulanges sur une base mensuelle pendant quelques années.

D’importantes rénovations y ont été réalisées dans les dernières années afin d’assurer le maintien de cet actif municipal d’une grande valeur patrimoniale. « *Le conseil accorde une grande importance au patrimoine de notre communauté et nous souhaitons que chaque citoyen ait la chance d’apprécier la beauté de ce lieu. C’est pour nous une façon d’assurer la transmission de notre histoire de génération en génération* », mentionne le maire Sylvain Brazeau. Depuis mai 2021, l’édifice Laurier-Léger accueille une exposition permanente qui regroupe des artefacts repêchés dans les eaux du lac Saint-François. L’endroit accueille, occasionnellement, des animations culturelles en plus d’expositions culturelles ponctuelles au 2<sup>e</sup> étage.

- 30 -

Source :

Audrey Caza  
Chargée de projet  
Municipalité des Coteaux  
450 267-3531, poste 233  
[communications@les-coteaux.qc.ca](mailto:communications@les-coteaux.qc.ca)

